

## ANNONCES LEGALES

402354



COMMUNE D'AURIBEAU

### AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

du Plan Local d'Urbanisme et de révision du Zonage d'Assainissement des eaux usées

Par arrêté municipal n°2025ARU014 en date du 08 septembre 2025, et par délibération n° CC-2025-077 de la communauté de Communes du Pays d'Apt Luberon, Le Maire de la commune d'Auribeau et Monsieur le président de la Communauté de Communes du Pays d'Apt Luberon ont ordonné l'ouverture des enquêtes publiques :

- sur le projet de révision du Plan d'Occupation des Sols valant élaboration du Plan Local d'Urbanisme
- et sur le projet de révision du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune d'Auribeau.

A cet effet, Monsieur Michel Morin, colonel (E.R.) a été désigné par le président du tribunal administratif de Nîmes en tant que commissaire enquêteur. Les enquêtes se dérouleront à la mairie d'Auribeau, du lundi 29 septembre 2025 au mercredi 29 octobre 2025 inclus.

Les dossiers seront consultables aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, les jeudi après-midi de 13h à 17h, et à titre exceptionnel les lundi 29 septembre 2025 de 9h à 12h, samedi 25 octobre 2025 de 14h à 17h et mercredi 29 octobre 2025 de 14h à 17h.

Ou sur le site dématérialisé : <https://www.registre-dematerialise.fr/6636> pour le projet Plan Local d'Urbanisme et <https://www.registre-dematerialise.fr/6637> pour le projet de révision du Zonage d'Assainissement des eaux usées. Et sur la plateforme de la communauté de communes du pays d'Apt Luberon [www.paysapt-luberon.fr](http://www.paysapt-luberon.fr)

Monsieur le commissaire enquêteur recevra en mairie d'Auribeau les :

- lundi 29 septembre 2025 de 9 h à 12 h
- samedi 25 octobre 2025 de 14 h à 17 h
- mercredi 29 octobre de 14 h à 17 h

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de Plan Local d'Urbanisme pourront être consignées sur les deux registres d'enquêtes déposés en mairie. Elles peuvent être adressées par écrit à Monsieur le commissaire enquêteur en mairie d'Auribeau, 44 rue Saint Pierre, 84400 AURIBEAU ou par courrier électronique à l'adresse suivante :

- [enquete-publique-6636@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-6636@registre-dematerialise.fr) pour le projet de Plan Local d'Urbanisme
- [enquete-publique-6637@registredematerialise.fr](mailto:enquete-publique-6637@registredematerialise.fr) pour le projet de révision du Zonage d'Assainissement des eaux usées.

A l'issue des enquêtes, les rapports et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés en mairie, dès réception.

12545078



COMMUNE DE SORGUES

### AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PORTANT SUR LE PROJET DE REVISION DU PLU

Par arrêté N°A\_2025\_07\_28 en date du 11 juillet 2025, M. le Maire de Sorgues a organisé l'ouverture d'une enquête publique portant sur la révision du Plan Local d'Urbanisme de Sorgues.

A cet effet, M. Patrice CONEDERA a été désigné en qualité de commissaire enquêteur et Mme Marie-Christine LAMBERT en qualité de commissaire enquêteur suppléant par décision n° E2500052/84 en date du 7 mai 2025 de M. le Président du Tribunal Administratif de Nîmes.

L'enquête publique portant sur la révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Sorgues, se déroulera du lundi 8 septembre 2025 à 8h00 au jeudi 9 octobre 2025 à 17h00 inclus, soit pendant 32 jours consécutifs.

Le dossier d'enquête publique, composé du projet de PLU arrêté par délibération n° DEL\_2025\_50 du Conseil Municipal en date du 27 mars 2025 incluant notamment, des avis des Personnes Publiques Associées, de l'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAE) Provence Alpes Côte d'Azur en date du 27 juin 2025, de l'avis de la Commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers réunie en séance le 5 juin 2025, sera tenu à disposition du public pendant la durée de l'enquête publique selon les modalités suivantes :

- Sous format papier et numérique sur un poste informatique au Service Urbanisme situé au Centre Administratif de Sorgues rez-de-chaussée des Services Techniques aux jours habituels d'ouverture du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 et le vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

- Sous format numérique sur le site internet : <https://www.registre-dematerialise.fr/6433> et sur le site de la commune ([www.sorgues.fr](http://www.sorgues.fr)).

Pendant toute la durée de l'enquête publique, chacun pourra prendre connaissance du dossier de révision du Plan Local d'urbanisme et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions (entre la date d'ouverture de l'enquête publique, le lundi 8 septembre 2025 à 8h00 et le jeudi 9 octobre 2025 à 17h00).

- sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles côté et paraphé par le commissaire enquêteur mis à disposition au Service Urbanisme situé au Centre Administratif de Sorgues rez-de-chaussée des Services Techniques aux jours et heures habituels d'ouverture indiqués ci-avant ;

- par courrier adressé à M. le commissaire enquêteur PLU de Sorgues, par voie postale ou déposé en Mairie de Sorgues, Centre Administratif - 80 Route d'Entraigues - 84700 SORGUES ;

- sur le site Internet comportant un registre dématérialisé sécurisé : <https://www.registre-dematerialise.fr/6433>
- via l'adresse mail suivante : [enquete-publique-6433@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-6433@registre-dematerialise.fr)

Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne sur sa demande et à ses frais, dès publication de l'arrêté organisant l'enquête publique. Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public et assurera des permanences au Centre Administratif de Sorgues - à l'accueil du Service Urbanisme situé rez-de-chaussée des Services Techniques, aux jours et heures suivants :

- Lundi 8 septembre 2025, de 8h à 12h
- Mardi 16 septembre 2025, de 13h30 à 17h
- Mercredi 24 septembre 2025, de 13h30 à 17h
- Jeudi 2 octobre 2025, de 13h30 à 17h
- Jeudi 9 octobre 2025, de 13h30 à 17h

Les informations concernant le projet de révision du PLU peuvent être demandées auprès de Mme Sandra MEYER, (tél 04 90 39 71 75, mail [s.meyer@sorgues.fr](mailto:s.meyer@sorgues.fr)) aux jours et horaires habituels d'ouverture du Service Urbanisme.

A l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions motivées du Commissaire enquêteur seront tenus à disposition du public pendant un an, en Mairie de Sorgues au Service Urbanisme situé au Centre Administratif de Sorgues rez-de-chaussée des Services Techniques, aux jours et horaires habituels d'ouverture du service, sur le site Internet de la commune de Sorgues : [www.sorgues.fr](http://www.sorgues.fr) et sur le site Internet <https://www.registre-dematerialise.fr/6433>.

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication dans les conditions prévues au Code des relations entre le public et l'administration.

A l'issue de l'enquête publique, le projet de révision du PLU, éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier, des observations du public et du rapport du Commissaire enquêteur, sera soumis au Conseil Municipal de Sorgues pour approbation.

402290

PRÉFET DE VAUCLUSE  
PRÉFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE

### AVIS D'ENQUETES CONJOINTES

En exécution de l'arrêté préfectoral du 2 septembre 2025, il sera procédé, à des enquêtes publiques conjointes :

- préalable à la révision de la déclaration d'utilité publique du champ captant de la Saignonne et de ses périmètres de protection
- enquête parcellaire nécessaire à la révision des périmètres de protection et l'instauration de servitudes afférentes sur le territoire des communes d'Avignon, Châteaurenard et Noves.

Cette enquête publique se déroulera du mercredi 1er octobre 2025 à 9h00 au vendredi 31 octobre 2025 à 17h00 soit 31 jours consécutifs. Le siège de l'enquête se situe à la mairie d'Avignon Hôtel de Ville - Place de l'Horloge - 84000 AVIGNON.

Les informations relatives au projet peuvent être demandées auprès de Monsieur le président du Grand Avignon - Services techniques - 320 chemin des Meunajaries - AGROPARC - BP1259 - 84 911 AVIGNON Cedex 9 - 04 88 61 54 57

Dès publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête, les dossiers d'enquête publique sont communicables à toute personne qui en fera la demande et, à ses frais, auprès du Préfet de Vaucluse (Direction de la Citoyenneté et de la Légalité - Service des relations avec les collectivités territoriales - Pôle affaires générales et foncières - 84905 AVIGNON cedex) Tel 04.88.17.82.24

Est désigné en qualité de commissaire enquêteur Monsieur Georges TRUC traité de l'Education Nationale. Monsieur William VAN DUC, est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Pendant toute la durée des enquêtes publiques conjointes, les dossiers d'enquête sur support papier, seront déposés dans chacune des mairies concernées, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture habituels au public comme indiqués ci-après :

Communes	Adresse	Heures d'ouverture
Avignon - 84000	Hôtel de Ville Place de l'Horloge	Lundi à vendredi 8h00 à 17h00
Châteaurenard - 13160	Direction de l'urbanisme 43 avenue des martyrs de la résistance	Lundi à vendredi 8h30 à 18h
Noves - 13550	2 place Jean Jaurès	Lundi à vendredi 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30

Les dossiers seront en outre consultables :

- sur le site Internet de la préfecture de Vaucluse ([www.vaucluse.gouv.fr](http://www.vaucluse.gouv.fr)) / rubrique « Publication » / Enquêtes publiques Liste des enquêtes publique / AVIGNON - CAPTAGE SAIGNONNE
- sur le site Internet des services de l'État dans les Bouches-du-Rhône à l'adresse suivante : [www.bouches-du-rhone.gouv.fr](http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr)

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le public pourra consigner ses observations et propositions dans chacune des mairies concernées à l'adresse et heures d'ouverture au public mentionnées à l'article 3 du présent arrêté :

- pour l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique sur un registre à feuillets non mobiles côté et paraphé par le commissaire enquêteur ;
- pour l'enquête parcellaire sur un registre à feuillets non mobiles côté et paraphé par chacun des maires concernés.

Le public peut également adresser par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : mairie d'AVIGNON - Hôtel de Ville - Place de l'Horloge - 84000 AVIGNON

Le public pourra également les faire parvenir par voie électronique à l'adresse mail suivante : [pref-enquetes-publiques@vaucluse.gouv.fr](mailto:pref-enquetes-publiques@vaucluse.gouv.fr), l'objet ci-après devant être bien précisé :

- AVIGNON - CAPTAGE SAIGNONNE. Elles seront consultables sur le site Internet de la préfecture de Vaucluse ([www.vaucluse.gouv.fr](http://www.vaucluse.gouv.fr)) / rubrique « Publication » / Liste des enquêtes publiques (AVIGNON - CAPTAGE SAIGNONNE).

Seules les observations parvenues pendant le délai de l'enquête seront prises en considération.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public comme suit :

Lieux	Date	Adresse
Avignon	- Mercredi 1er octobre 2025 de 9h00 à 12h00	Hôtel de Ville RDC - Porte 7
	- Jeudi 16 octobre 2025 de 15h à 17h	
	- Vendredi 31 octobre 2025 de 14h00 à 17h00	
Châteaurenard	Mercredi 22 octobre 2025 de 15h00 à 18h00	Direction de l'urbanisme salle de réunion 43 avenue des martyrs de la résistance
Noves	Jeudi 9 octobre 2025 de 13h30 à 16h30	Hôtel de Ville RDC - Salle des expositions

A l'issue de cette enquête publique, une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur pourra être consultée, pendant un délai d'un an dans chacune des mairies concernées, à la préfecture de Vaucluse (Direction de la Citoyenneté et de la Légalité - Service des Relations avec les Collectivités Territoriales - Pôle affaires générales et foncières) ainsi que sur le site des services de l'État en Vaucluse ([www.vaucluse.gouv.fr](http://www.vaucluse.gouv.fr)) / rubrique « Publication » / Enquêtes publiques / Liste des enquêtes publique / AVIGNON - CAPTAGE SAIGNONNE.

Cet avis est également publié en vue de l'application des articles L.311-1, L.311-2 et L.311-3 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique

Dans un délai d'un an à compter de la clôture d'enquête publique, les préfets de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône pourront, le cas échéant, prononcer par un arrêté l'utilité publique du projet, réviser les périmètres de protection et instaurer les servitudes inhérentes.

Pour le préfet de Vaucluse  
La secrétaire générale  
Sabine ROUSSELY

Pour le préfet des Bouches-du-Rhône  
La secrétaire générale adjointe  
Marie-Françoise FLAZA

## APPEL D'OFFRES

### AVIS D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE

OBJET DE LA CONSULTATION : Petits travaux d'aménagement de voirie

TYPE DE MARCHÉ : Travaux

DESCRIPTION SUCCINCTE DU MARCHÉ :

- Préparation de chantier,
- Préparation des emprises,
- Terrassements généraux,
- Chaussée et trottoirs,
- Equipements,
- Signalisation,
- Mobilier urbain.

Procédure adaptée  
Accord-cadre à émission de bons de commande - mono-attributaire.  
Acheteur : Mairie de Coudoux - 13111

LIEN VERS LE PROFIL D'ACHETEUR :  
<https://www.e-marchespublics.com/appele-offre/1115745>

DATE ET HEURE LIMITES DE RECEPTION DES PLIS :  
30 septembre 2025 à 12.00

402340



### AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

MAITRE D'OUVRAGE :  
Société Française d'Habitations Economiques (SA d'HLM)  
1175 Petite Route des Milles - CS 40650  
13457 Aix-en-Provence - Cedex 4  
Téléphone : 04 13 57 04 30 - Télécopie : 04 13 57 04 84

PROCEDURE :  
Marché de travaux passé selon une procédure adaptée conformément à l'article L.2123-1 du Code de la Commande Publique.  
Le Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité de procéder à des négociations avec les 3 candidats dont les offres auront été les mieux notées, dont les modalités seront davantage détaillées dans l'invitation à négociation que recevront les soumissionnaires.

OBJET DU MARCHÉ ET ALLOTISSEMENT :  
Il s'agit d'un marché de travaux de pose de 10 PAC sur la résidence « Le Clos de Montheux » située à Montheux (01390).  
Le marché est non allotté.

DUREE DES TRAVAUX ET VISITE DE SITE :  
A compter de l'émission de l'ordre de service, le délai d'exécution est de 3 mois dont 1 mois de préparation.  
Deux visites sur site sont obligatoires, les attestations de visite devront être jointes à l'offre des candidats.

Le contact pour les visites se trouve à l'article 2.10 du règlement de la consultation.

MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER DE CONSULTATION ET REMISE DES OFFRES :

Vous pouvez retirer le DCE sur : <http://www.marches-securises.fr>  
Les justificatifs à produire et les critères d'attribution sont mentionnés dans le RC. Le dépôt des offres devra se faire par voie électronique sur le même site.

DATE ET HEURE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES :  
Le lundi 29 septembre 2025 à 12h30

402344

ASA DU CANAL DE CARPENTRAS

### AVIS D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE

TRAVAUX DE SECURISATION DU RESEAU GRAVITAIRE  
TRANCHE 5  
COMMUNES DE LAGNES, VELLERON, VACQUEYRAS

NOM COMPLET DE L'ACHETEUR  
ASA DU CANAL DE CARPENTRAS (937294)

Numéro national d'identification  
SIRET : 20009974500018

Ville : CARPENTRAS

Code Postal : 84200

Moyen d'accès aux documents de la consultation :

Lien URL vers le profil d'acheteur :

<https://www.laprovencepublics.com>

<https://www.corsematinmarchespublics.com>

TYPE DE PROCEDURE  
Procédure adaptée ouverte

DATE ET HEURE LIMITE DE RECEPTION DES PLIS  
06/10/2025 à 11:00

INTITULE DU MARCHÉ  
Travaux de sécurisation du réseau gravitaire - Tranche 5  
Communes de Lagnes, Velleron, Vacqueyras

TYPE DE MARCHÉ  
Travaux

DESCRIPTION SUCCINCTE DU MARCHÉ  
Cuvelage et réparation d'un canal d'irrigation à ciel ouvert.



### AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

MAITRE D'OUVRAGE :  
Société Française d'Habitations Economiques (SA d'HLM)  
1175 Petite Route des Milles - CS 40650  
13457 Aix-en-Provence - Cedex 4  
Téléphone : 04 13 57 04 30 - Télécopie : 04 13 57 04 84

PROCEDURE :  
Marché de travaux passé selon une procédure adaptée conformément à l'article L.2123-1 du Code de la Commande Publique.  
Le Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité de procéder à des négociations avec les 3 candidats dont les offres auront été les mieux notées, dont les modalités seront davantage détaillées dans l'invitation à négociation que recevront les soumissionnaires.

Une visite obligatoire sur site se déroulera selon les modalités fixées à l'article 2.10 du Règlement de la consultation.  
Une attestation devra être jointe à la candidature de chaque candidat.

OBJET DU MARCHÉ ET ALLOTISSEMENT :  
Marché de travaux relatif à la réhabilitation de la résidence nommée « Les Trinitaires » et située à Crest (26400).

Le marché est allotté en sept lots techniques :

- Lot N°1 : Désamantage - Charpente - Couverture
- Lot N°2 : Maçonnerie - Façades
- Lot N°3 : Menuiseries extérieures
- Lot N°4 : Corps d'état secondaires
- Lot N°5 : Plomberie - CVC
- Lot N°6 : Electricité - CFC/CFA
- Lot N°7 : Serrurerie

DUREE DES TRAVAUX :  
A compter de l'émission de l'ordre de service, le délai d'exécution est de 7 mois dont 2 mois de préparation.

MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER DE CONSULTATION ET REMISE DES OFFRES :

Vous pouvez retirer le DCE sur : <http://www.marches-securises.fr>.  
Les justificatifs à produire et les critères d'attribution sont mentionnés dans le RC. Le dépôt des offres devra se faire par voie électronique sur le même site.

DATE ET HEURE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES :  
Le vendredi 19 septembre 2025 à 12h30